



PRIX D'AUTHOISON

DIMANCHE 07/08/2022

LA COMMUNE D'AUTHOISON



Pass D1-D2 : 8h30
Pass D3-D4 : 8h35
Féminines : 10h30
Cadets : 10h35



1ere et 2eme catégories : 11h15
3ème - Juniors - Pass'Open : 11h30

ROUE D'OR NOIDANS



DOSSIER DE PRESSE - EDITION 2022

1. Généralités :

A. Description de l'épreuve :

Les compétitions sont ouvertes aux coureurs titulaires d'une licence FFC de catégories Cadets, Cadettes, 1ère, 2ème et 3ème catégories, Juniors, Pass'cyclisme Open, Pass'cyclisme et Féminines.

L'épreuve est organisée sur un circuit de 16.8 kms sur le territoire des communes d'AUTHOISON, ROCHE/LINOTTE et SORANS, VILLERS-PATER avant un retour sur AUTHOISON.

B. Engagements :

L'épreuve est accessible à tous les licenciés FFC. Les inscriptions se font en ligne via la plateforme FFC jusqu'au Jeudi 4 Août 2022 à 19h. Un délai supplémentaire est accordé par mail (enzofigueira30@gmail.com) jusqu'au samedi 6 Août à 12h. L'inscription d'un coureur par mail implique l'envoi obligatoire de la copie de la licence ainsi que le paiement sur place par chèque de préférence. **Il n'y aura pas d'engagements sur place, pour faciliter le travail du chronométreur.**

C. Permanence :

La permanence se situera à l'arrière de la Mairie d'AUTHOISON, elle sera ouverte dès 7h30.

Vous y trouverez l'accueil pour les engagements : contrôle des licences et remise des dossards et transpondeurs.

La salle de la mairie sera utilisée pour le contrôle anti-dopage et servira de local pour le corps arbitral.

D. Buvette et restauration :

Une buvette et restauration sera tenue par le Comité des Fêtes de la commune d'AUTHOISON, qui organise également un vide-greniers.

2. *Épreuve :*

A. Horaires :

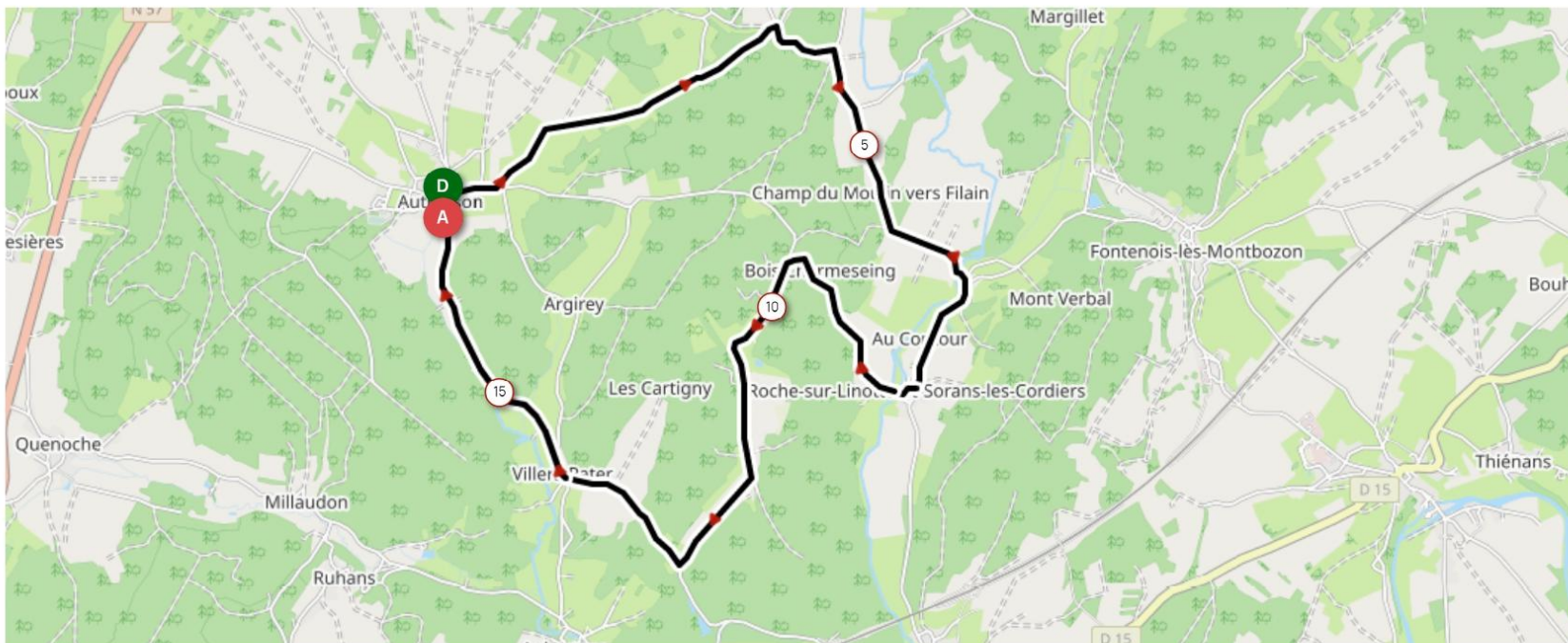
- **Pass'cyclisme D1-D2** : Dossards à 7h30 et départ à 8h30
4 tours de 16.8 kms soit 67 kms
- **Pass'cyclisme D3-D4** : Dossards à 7h30 et départ à 8h35
3 tours de 16.8 kms soit 50 kms
- **Féminines** : Dossards à partir de 7h30 (*priorité aux courses de 8h30*) et départ à 10h30
5 tours de 16.8 kms soit 84 kms
- **Cadets - Cadettes** : Dossards à partir de 7h30 (*priorité aux courses de 8h30*) et départ à 10h35
4 tours de 16.8 kms soit 67 kms
- **1ere et 2eme cat.** : Dossards à 13h00 et départ à 14h15
8 tours de 16.8 kms soit 134 kms
- **3ème cat. - Juniors - Pass'Open** : Dossards à 13h00 et départ à 14h20
6 tours de 16.8 kms soit 101 kms

B. Circuit :

Départ et arrivée à AUTHOISON, face au podium, à proximité de la place de la Mairie.

Circuit de 16.800 kms avec un dénivelé positif de 155 m.

Plan du circuit sur la page suivante.



Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Lors de la pratique de votre activité, veuillez à respecter les propriétés et chemins privés et assurez-vous de la praticabilité du parcours.

C. Sécurité :

Le parcours sera protégé par des signaleurs placés aux différents carrefours. La circulation sera autorisée uniquement dans le sens de la course. Le casque est obligatoire pour tous les compétiteurs. Des barrières de protection seront installées sur 50 m de chaque côté de la ligne d'arrivée. Un véhicule et des motos ouvriront la course.

D. Respect de l'environnement :

Chaque coureur s'engage à respecter la nature qui l'entoure et à veiller à ne pas l'endommager. Je ne jette aucun déchet ou détritrus sur la voie publique ou dans la nature. Je ramène tous mes déchets en utilisant la poche arrière de mon maillot.

E. Fair-play :

La compétition doit se dérouler dans une ambiance conviviale dans le respect entre coureurs et envers les bénévoles, organisateurs, commissaires et public. Toute entorse à ce règlement sera sanctionnée par une élimination immédiate sur décision des arbitres, sans appel possible et sans remboursement des frais d'inscription.

F. Responsabilité :

Chaque participant confirme être assuré en R.C. et accidents et renonce à toute action juridique contre l'organisateur. De ce fait, l'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, chute, perte, vol ou dégât.

Les véhicules des directeurs sportifs ne sont pas assurés par l'organisateur

G. Contacts

Président de l'Organisation : M. Jean-Claude JACQUOT (06 81 86 95 41 / jeanclaudjacquot@sfr.fr)

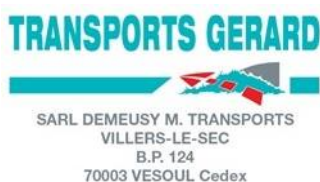
Coordinateur Sécurité / Gestion des engagements : M. Enzo FIGUEIRA (06 47 12 46 17 / enzofigueira30@gmail.com)

Ils nous soutiennent :

La commune d'AUTHOISON &



Les communes de VILLERS-PATER et ROCHE-SUR-LINOTTE-ET-SORANS-LES-CORDELIERS





ŠKODA PARTENAIRE

DE LA FFC

PROFITEZ D'OFFRES PRIVILÉGIÉES*



ŠKODA



Parce que la **passion de rouler** est notre moteur, ŠKODA aime **partager** avec les cyclistes beaucoup plus que des kilomètres. C'est pourquoi nous proposons aux **licenciés la Fédération Française de Cyclisme** de plus de six mois des **offres privilégiées**. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

*Offres destinées aux licenciés de plus de 6 mois. Voir conditions chez votre distributeur ŠKODA.

Volkswagen Group France - S.A. - Capital : 198 502 510€ - 11, av. De Boursonne - 02600 Villers-Cotterêts - R.C.S. Soissons 832 277 370.

A 0 g CO₂/km

B

C

D

E

F

G

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo
#seDeplacerMoinspolluer

Rendez-vous chez votre distributeur **ŠKODA Espace 3000**
ZAC Chateaufarine - 25000 Besançon - Tél. **03 81 41 28 28**
Votre conseiller commercial **Clément Grandcolas**



Membre de l'Alliance Mutualiste

VOTRE MUTUELLE POUR LA PRATIQUE SPORTIVE

*MMC REMBOURSE
LES SERVICES DE COACHING SPORTIF
JUSQU'À 250 € PAR AN*



*Obtenez un
devis personnalisé,
FLASHEZ-MOI !*

*Pour votre confort
et votre sécurité,
PRENEZ RENDEZ-VOUS EN LIGNE*

03 84 75 16 44 | www.mutuelle-mmc.com

Mutuelle Médico-Chirurgicale - 6 rue Paul Morel - BP 80283 - 70006 Vesoul Cedex

La Mutuelle Médico-Chirurgicale, Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, enregistrée auprès du Secrétaire Général du Conseil Supérieur de la Mutualité sous le N° 778542852, dont le siège social est sis au 6 rue Paul Morel 70000 Vesoul.

